

18 appels de victimes par jour

Le Centre de prévention des violences conjugales a hébergé 123 personnes

Depuis 1977, le Centre de prévention pour les violences conjugales et familiales (CPVCF) vient en aide aux femmes victimes de violence, qu'elle soit physique, psychologique ou économique. L'an dernier, il a encore enregistré une hausse de ses activités, recueillant davantage d'appels téléphoniques, recevant plus de victimes en rendez-vous ou en hébergement dans ses deux foyers.

Des foyers dont les adresses sont tenues secrètes, pour éviter que des maris ou compagnons violents ne retrouvent leurs victimes alors qu'elles tentent justement d'échapper à leurs griffes.

En 2014 encore, les victimes de violences conjugales et familiales ont pu compter sur le CPVCF. En tout, le Centre a enregistré 6.700 appels téléphoniques pour la Wallonie et Bruxelles, soit une moyenne de 18 par jour, selon le rapport 2014.

Les appels durent entre 15 et 30 minutes environ, et émanent principalement de femmes victimes de violence, âgées de 25 à 35 ans. « Les victimes et même les auteurs téléphonent souvent après une phase de crise, avec le désir de trouver une solution immédiate. Des conseils sur les mesures de protection, des informations pratiques sur les démarches à faire dans l'urgence sont données », explique-t-on.

Un rendez-vous est alors fixé

pour évoquer l'aide possible à mettre en place, ou la possibilité d'être hébergée. « Mais une personne sur trois qui a téléphoné pour un entretien annule ou reporte son rendez-vous et ce même si le rendez-vous est fixé dans une échéance très rapide. Les personnes qui ont annulé re-téléphont quelques mois plus tard et franchissent le pas. Elles ont parfois encore maintenu

PRINCIPALES VICTIMES QUI OSENT APPELER : DES FEMMES ÂGÉES DE 25 À 35 ANS

quelques espoirs devant les justifications et les promesses de changement de leur partenaire faites après la énième explosion de violence ».

28 % VEULENT ÊTRE HÉBERGÉES

En tout, ce sont ainsi 2.203 rendez-vous qui ont été fixés en 2014, alors que 1.550 entretiens ont eu effectivement lieu. « Elles nous disent souvent qu'elles ont beaucoup hésité à cause des enfants. La peur, l'emprise et le contrôle du partenaire à qui elles doivent rendre des comptes sur leurs occupations les empêchent également de se présenter à nos bureaux ». C'est ainsi que certains rendez-vous sont déplacés dans des lieux où les femmes peuvent se rendre, comme les consultations ONE avec leurs enfants, leur lieu de travail ou le CPAS.

Le Centre a ouvert 437 nou-

veaux dossiers, le reste des entretiens concernant donc des femmes avec un problème de violence familiale ou conjugale déjà connu. Sur ces 437 nouvelles victimes connues, 123 (28 %) ont introduit une demande d'hébergement.

Mais le Centre ne peut y répondre favorablement à chaque fois, la demande étant plus importante que le nombre de places disponibles. Le Centre dispose de deux lieux d'accueil, l'un de 24 lits, l'autre de 10 lits qui a ouvert en 2014. L'an dernier, ce sont 123 personnes qui ont été hébergées, dont 53 femmes et 70 enfants, pour un total de 9.503 nuitées.

« Enfin, nous recevons de plus en plus de personnes qui sont sur le point de perdre leur titre de séjour sur le territoire belge car elles quittent leur époux et elles ne sont plus sous la loi du regroupement familial », souligne le

Centre. Celles-ci sont tout de même hébergées, et parviennent à maintenir leur séjour chez nous en récoltant les preuves suffisantes démontrant les violences dont elles étaient victimes, une formation ou un emploi. Mais d'autres perdent leur titre de séjour et les revenus de remplacement qu'elles avaient du CPAS, et se retrouvent sans ressources.

Le Centre reçoit aussi quelques appels d'hommes victimes de violence, mais cela reste très rare. ■

LAURENCE PIRET